



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 16 MAI 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos (en visio)
MM Jasemin – Le Nagard – Sénécal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusés :

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 16 05 22

Pris note de la modification de l'adresse du stade pour le plateau U6/U7 du 21 05 22 : Stade Jean Jaurès – Rue JJ Rousseau - 95100 ARGENTEUIL

ARGENTEUIL RC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

ARNOUVILLE FAS : Mail du 09 05 22

Pris note de la modification de l'adresse du stade pour le plateau U8 du 14 05 22 : Stade de la vallée – 95400 ARNOUVILLE

AUVERS ENNERY FC : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur critérium U12/U13 du 14 05 22

BEZONS USO : Mail du 14 05 22

Pris note de votre remarque quant à la visu des plateaux sur FAL

BEZONS USO : Mail du 14 05 22

Pris note du forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau à ERAGNY AS

Ent. CHARS/BOIS/ARRON/CORM : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur centre du plateau U8 à OSNY FC

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 03 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur critérium à Magny FC le 14 05 22

CORMEILLAIS ACS : Mail du 14 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 21 05 22

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 03 05 22

Pris note de l'adresse du stade pour le plateau U9 du 14 05 22

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur centre du plateau U9 à Villiers le Bel du 14 05 22

ECOUEN FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence sur centre n° 12 du plateau U8 à St Brice FC du 12 03 22

EZANVILLE US : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe sur centre du plateau U9 à Deuil Enghien du 14 05 22

FRANCONVILLE FC : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait non avisé de vos équipes sur centre du plateau U9 à l'Entente SSG

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note de votre remarque quant à votre demande de report des rencontres de critérium U10/U11. La commission vos demande de voir avec vos adversaires pour trouver une date et faire un retour ensuite.

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

FRETTOISE ES : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

GAFEPB : Mail du 04 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence sur centre du plateau U9 à St Prix ES du 12 03 22

GONESSE RC : Mail du 14 05 22

Pris note de votre remarque quant à votre déplacement du centre du plateau U9 à Villiers le Bel du 14 05 22



GONESSE RC : Mail du 05 05 22

Pris note de votre remarque quant à l'appel de feuille de présence sur centre du plateau U9 du 12 03 22

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur critérium du 14 05 22 à Herblay s/Seine FC

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 12 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur critérium du 14 05 22 contre Cosmo Taverny

Si vous souhaitez jouer ces rencontres, la commission vous demande de voir avec votre adversaire pour trouver une date et faire un retour à la commission

HERBLAY S/SEINE FC : Mail du 12 05 22

Pris note de votre réponse sur la demande de report des rencontres U10/U11 du 14 05 22 contre Goussainville FC

JOUY FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de participer à la JND du 8 06 22

MAGNY FC : Mail du 12 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur critérium du 14 05 22 à la Pontoisienne JS

MARLY ES : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 à Montmagny Sports

MENUCOURT AS : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre du plateau à Jouy FC

MONTMAGNY SPORTS : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur rencontres de critérium à Herblay S/Seine FC du 21 05 22

MONTMORENCY FC : Mail du 10 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 et U12/U13 sur rencontres de critérium du 14 05 22

PIERRELAYE FC : Mail du 04 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence pour centre du plateau U8 du 12 03 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles de présence et plateau U9 du 09 04 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos 4 équipes sur critérium U12/U13 du 28 05 22 contre St Leu FC

ST PRIX ES : Mail du 16 05 22

Pris note de votre impossibilité de finaliser la FMI suite au départ de l'éducateur de l'Entente SSG sans avoir signé la FMI

SOISY AM FC : Mail du 08 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 14 05 22

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de vos équipes U8 sur centre du plateau au Thillay ESM

Le THILLAY ESM : Mail du 07 05 22

Pris note de vos remarques quant aux différentes amendes imputées. Suite à la mise en place de FAL, les appels de feuilles de présence n'apparaissent dans le PV qu'après 3 relances reçues par mail dans la messagerie officielle des clubs. Le message vient de la FFF. La commission ne peut donc annuler l'amende.

Pour votre forfait sur plateau U8 niveau 2 du 26 03 22 à Viarmes Asnières, la commission n'a pas reçu votre mail du 24 03 22. La commission ne peut donc annuler l'amende.

Le THILLAY ESM : Mail du 14 05 22

Pris note de l'annulation du centre du plateau U8 du 14 05 22

VEIXIN AS : Mail du 14 05 22

Pris note de vos remarques quant au déplacement de vos U8 sur centre du plateau à Pierrelaye



VILLIERS FC : Mail du 16 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles de présence des plateaux U8 du 12 03 22 & U9 du 26 03 22

VILLIERS FC : Mail du 09 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe 6 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 contre Roissy US

VILLIERS FC : Mail du 09 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes 3 & 4 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 à Ermont AMS

VILLIERS LE BEL : Mail du 14 05 22

Pris note de la non-inscription de vos équipes U9 sur la 3^{ème} phase

Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de Mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :

- U7
- U9
- U7F
- U9F
- Futsal U7
- Futsal U9

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.ff.fr/simple/fal-reunion-de-presentacion-du-nouvel-outil/>

FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12

Le Classement Final

1. ST BRICE FC
2. ST LEU FC
3. ST OUEN AS
4. FRANCONVILLE FC



JND du 18 JUIN 2022

La clôture des inscriptions des clubs à la JND du 18 Juin a eu lieu le 15 mai 2022. Ci-dessous la liste des clubs engagés via FAL dans Footclub qui participeront à la JND. Pour toute demande d'inscription merci de contacter la commission par mail avant le **Lundi 30 Mai 2022 à 12 heures**

Code club	Nom équipe	Engagement saison	Inscription JND sur FAL	Inscription JND Commision Foot animation
511000	A. S. ERAGNY F. C.	10	10	
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES	2		
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	5		
540630	ADAMOIS O.	4		
551444	ARGENTEUIL F.C.	2		
522689	ARNOUVILLE F. A.S.	6	5	
510501	AUVERS ENNERY F.C.	3		
500611	BEAUCHAMP A.S.	5		
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.	2	1	
530279	BEZONS U. SECTION OM.	2		
518657	BOISSY L' AILLERIE ET.SP.	2	2	
526262	BOUFFEMONT A.C.F.	2		
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4		
551988	CERGY PONTOISE F.C.	10	3	
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	5		
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	3	
545913	COURDIMANCHE A.S.	4		
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.	8		
513926	DOMONT F.C.	3		
519039	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	5		
551734	ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	2		
528672	ECOUEN F.C.	4	5	
581840	ENT. BEAUMONT MOURS	2		
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	4	
551390	ERMONT AM. S.	5		
500712	EZANVILLE ECOUEN U.S.	2		
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE	7		
527726	FONTENAY EN PARISIS FC	2	2	
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4		
542402	FOSES F. U.	3		
500578	FRANCONVILLE F.C.	12		
515375	FRETTOISE E.S.	1	1	
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	4		
510506	GONESSE R.C.	8		
581364	GOUSSAINVILLE F.C.	6	4	
523266	GROSLAY F.C.	3		
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.	4		
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	2		
519616	MARLY LA VILLE E.S.	5	4	
527755	MENUCOURT A.S.	5	5	
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	4		
517377	MONTMAGNY S.	4	2	
546116	MONTMORENCY F.C.	4	5	
522868	MONTSOULT BAILLET US	2		
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.	1		
519844	OSNY F.C.	7	4	
530273	PARMAIN A.C.	1		
560812	PIERRELAZE FOOTBALL CLUB	5	5	
550783	PONTOISIENNE J.S.	6		
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	1	1	
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	6		
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	6	3	
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.	1	1	
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95	4		
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	4	
500695	SARCELLES A.A.S.	8	8	
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	7		
527269	ST BRICE F.C.	4		
549968	ST LEU 95 F.C.	5		
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	8		
507986	ST PRIX E.S.	4		
500565	SURVILLIERS AVENIR	2		
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3		
550638	U. S. PERSAN 03	4		
538505	VAUREAL F. C. M.	2		
524020	VEMARS ST WITZ F.C.	4		
563529	VEXIN A.S.	2		
500681	VIARMES ASNIERES OL.	4	6	
	Total 68 clubs	288	88	0



PLATEAUX U8 et U9 du 11 JUIN 2022

Les Centres des plateaux U8 (foot à 5) et U9 (interclubs foot à 8) sont visibles sur le site du DVOF :
Rubrique EPREUVES – Foot Animation et Loisirs – U8 fin de saison ou U9 (2013 – 8VS8 – 3^{ème} phase) – recherchez votre club

Voici les clubs qui seront centres :

Plateaux U8 (type classique – foot à 5)

Site n° 1 AFC ERMONT
Site n° 2 ARGENTEUIL FC
Site n° 3 BOUFEMONT ACF
Site n° 4 CORMEILLAIS ACS
Site n° 5 COSMO TAVERNY
Site n° 6 DEUIL ENGHIEU FC
Site n° 7 ENT. BEAUMONT MOURS
Site n° 8 ENTENTE MMB
Site n° 9 ERMONT AMS
Site n° 10 FOSSES FU
Site n° 11 GARGES FCM
Site n° 12 GOUSSAINVILLE FC
Site n° 13 RC ARGENTEUIL
Site n° 14 SARCELLES AAS
Site n° 15 ST LEU 95 FC

Plateaux U9 (rencontres interclubs – foot à 8)

Site n° 1 AS CHAUMONTEL LUZARCHES
Site n° 2 ADAMOIS OL
Site n° 3 BEAUCHAMP AS
Site n° 4 BEZONS US
Site n° 5 CERGY PONTOISE FC
Site n° 6 COURDIMANCHE AS
Site n° 7 DOMONT FC
Site n° 8 EAUBONNE CSM
Site n° 9 FC HERBLAY SUR SEINE
Site n° 10 FONTENAY FC
Site n° 11 MONTMAGNY SPORTS
Site n° 12 MONTMORENCY FC
Site n° 13 ST PRIX ES
Site n° 14 US PERSAN 03
Site n° 15 VAUREAL FCM



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

CRITERIUM U10/U11

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24383435 & 24383482 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Avenir – contre SARCELLES AAS 5 & 6

MONSOULT BAILLET US : 1^{er} appel de feuille de match n° 24364659 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 1 – Poule A contre VAUREAL FCM 5

BEAUCHAMP AS : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24364794 & 24364839 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 2 – Poule C & D contre Ent. BEAUMONT MOURS 1 & 2

VILLIER FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24364798 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 2 – Poule c contre ROISSY US 1

ERMONT AMS : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366049 & 24366139 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule B & D contre VILLIERS FC 2 & 4

FOSES UF : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366185 - 24366230 - 24366275 & 24366320 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule D – E - F & G contre SARCELLES AAS 1 – 2 -3 & 4

ENTENTE SSG : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366454 & 24366499 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule K & L contre DEUIL ENGHIEU FC 7 & 8

CRITERIUM U12/U13

MAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24367518 du 07 05 22 – critérium U12/U13 Série 1 Poule A – contre CHAUMONTELLUZARCHES AS

2^{ème} APPEL FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

U8/U9 N1 :

GONESSE RC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de GONESSE RC - centre n° 1 – U8/U9 N1 - du 12 03 22 à ACF ERMONT.

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de l'ENTENTE SSG - centre n° 1 – U8/U9 N1 - du 12 03 22 à ACF ERMONT.

U8 N2 :

ENT BOISSY/CHARS/ARRON/CORM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENTENTE BOISSY CHARS - centre U8 N2 n° 4 du 12 03 22 à COURDIMANCHE AS.



CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CERGY PONTOISE FC - centre U8 N2 n° 4 du 12 03 22 à COURDIMANCHE AS.

ARNOUVILLE FAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ARNOUVILLE FAS - centre U8 N2 n° 6 du 12 03 22 à GARGES LES GONESSE FC.

VILLIERS LE BEL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VILLIERS LE BEL FC - centre U8 N2 n° 6 du 12 03 22 à GARGES LES GONESSE FC

BOUFFEMONT AC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BOUFFEMONT AC - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

MONTMAGNY SPORTS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTMAGNY SPORT - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

DOMONT FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club DOMONT FC - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club DEUIL ENGHIEU FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

ECOUEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ECOUEU FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

FONTENAY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FONTENAY EN PARISIS FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

ERAGNY AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ERAGNY AS - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

HERBLAY S/SEINE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club HERBLAY S/SEINE FC - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

MONTIGNY OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTIGNY OL - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

OSNY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club OSNY FC - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

U9 N2 :

BEZONS USO : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BEZONS USO - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club EAUBONNE CSM - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

MONTMAGNY SPORTS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTMAGNY SPORTS - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENTENTE SSG - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

ERMONT AMS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ERMONT AS - centre U9 N2 n° 4 du 12 03 22 à ECOUEU FC AS.

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club COURDIMANCHE AS - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.



HERBLAY S/SEINE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club HERBLAY S/SEINE - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PONTOISIENNE JS - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CERGY PONTOISE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PIERRELAYE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

FONTENAY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FONTENAY EN PARISIS FC - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

PRESLES USL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PRESLES USL - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

SOISY AM FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SOISY AM FC - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

ADAMOIS OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ADAMOIS OL - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

GAFEPB : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de la GAFEP - centre U9 N2 n° 14 du 12 03 22 à ST PRIX ES.

PERSAN 03 US : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PERSAN 03 US - centre U9 N2 n° 15 du 12 03 22 à VILLIERS LE BEL FC.

PLATEAU U6/U7 du 19 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEU FC - centre n° 9 du 19 03 22 à ERMONT AS.

ARNOUVILLE FAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de ARNOUVILLE FAS - centre n° 14 du 19 03 22 à THILLAY ESM.

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEU FC - centre n° 14 du 19 03 22 à THILLAY ESM.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de PONTOISIENNE JS - centre n° 17 du 19 03 22 à OSNY FC.

BEAUCHAMP AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de BEAUCHAMP AS - centre n° 18 du 19 03 22 à PIERRELAYE FC.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de FRANCONVILLE FC - centre n° 22 du 19 03 22 à SAINT BRICE FC.



PLATEAU U8/U9 du 26 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

U8/U9 N1 :

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC - centre U8/U9 N1 n° 5 du 26 03 22 à SAINT OUEN AS.

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SARCELLES AAS - centre U8/U9 N1 n° 5 du 26 03 22 à SAINT OUEN AS.

U8 N2 :

BEZONS USO : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BEZONS USO - centre U8 N2 n° 3 du 26 03 22 à CORMEILLAIS ACS.

U9 N2 :

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ARGENTEUIL FC - centre U9 N2 n° 7 du 26 03 22 à GAFEP.

NEUVILLE AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club NEUVILLE AS - centre U9 N2 n° 9 du 26 03 22 à MONTIGNY OL.

VILLIERS LE BEL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VILLIERS LE BEL FC - centre U9 N2 n° 11 du 26 03 22 à RC ARGENTEUIL.

PRESLES USL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PRESELES USL - centre U9 N2 n° 12 du 26 03 22 à CHAMPAGNE SFC.

SURVILLIERS AVENIR : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SURVILLIERS AVENIR - centre U9 N2 n° 12 du 26 03 22 à CHAMPAGNE SFC.

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SAINT BRICE FC - centre U9 N2 n° 13 du 26 03 22 à FONTENAY EN PARISIS FC.

CRITERIUM U12/U13

PUISEUX-LOUVRES FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24369320 du 09 04 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 4

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369199 – 24369245 – 24369290 et 24369335 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A-B-C et D – contre Cergy-Pontoise Fc 8-9-10 et 11

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369196 et 24369242 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A & B – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 1 & 2



AMENDES

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

ENT. BEAUMONT-MOURS : 2ème appel de la feuille de présence du club ENT. BEAUMONT-MOURS - centre U8 N2 n° 14 du 12 03 22 à SOISY AM FC.

Amende : 30€

CRITERIUM U12/U13

PUISEUX-LOUVRES FC : Non réception suite 2ème appel de feuille de match n° 24369320 du 09 04 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 4

Amende : 15€

MONTMORENCY FC : Non réception suite 2ème appel de feuilles de matchs n° 24369199 – 24369245 – 24369290 et 24369335 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A-B-C et D – contre Cergy-Pontoise Fc 8-9-10 et 11

Amende : 15€ x 4 = 60€

PERSAN US : Non réception suite 2ème appel de feuilles de matchs n° 24369196 et 24369242 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A & B – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 1 & 2

Amende : 15€ x 2 = 30€

ANNULATION D'AMENDES – ERREUR ADMINISTRATIVE

GARGES FCM : non réception suite 2ème et dernier appel de feuille de match n° 24367479 du 19 03 22 – critérium U13 Avenir Poule A – contre ST OUEN AS 2

Amende : 15 €

MAGNY EN VEXIN FC : non réception suite 2ème et dernier appel de feuille de match n° 24367511 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 1 Poule A contre AUVERS-ENNERY FC 1

Amende : 15 €

DEUIL-ENGHIEN FC : non réception suite 2ème et dernier appel de feuilles de matchs n° 24367748 & 24367793 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poules C&D contre ST OUEN AS 3&4

Amende : 15 € x 2 = 30€

FOSSÉS UF : non réception suite 2ème et dernier appel de feuille de match n° 24367794 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule D contre MENU COURT AS 2

Amende : 15 €

VEXIN AS : non réception suite 2ème et dernier appel de feuille de match n° 24367870 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule F contre GROSLAY FC 2

Amende : 15 €

ST BRICE FC : non réception suite 2ème et dernier appel de feuille de match n° 24369265 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 4 Poule C contre PERSAN US 3

Amende : 15 €



ORGANISATION RASSEMBLEMENT DE FIN DE SAISON

**JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 18 JUIN 2022
Stade Salif Keita à CERGY PONTOISE**

**Prochaine Réunion
Lundi 23 Mai 2022
à partir de 18 h 00**